

## Dossier de presse

### Premiers filets de pêche biodégradables et compostables

Le Parc naturel marin, en partenariat avec l'organisation de producteurs FROM Nord, déploie un important projet de développement durable : concevoir un filet de pêche à partir de matériaux biodégradables, biosourcés, recyclables et sans diffusion de microplastiques. Il s'agit d'un trémail, filet composé de trois réseaux superposés, utilisé par les fileyeurs - ces pêcheurs qui pratiquent la petite pêche côtière.

#### Deux objectifs environnementaux majeurs

Un fileyeur utiliserait chaque année 7 tonnes de filets en nylon, ce qui représente une très grande quantité de déchets, dont le recyclage est à ce jour impossible. Or le prototype sur lequel a travaillé le Parc naturel marin doit pouvoir se composte : le projet entraînera donc une **très importante amélioration de la gestion des déchets liés à l'activité de pêche**.

Mais ce n'est pas tout, un morceau de filet perdu dans la mer représente un risque pour l'environnement. Les filets en nylon ont une durée de dégradation dans la mer très importante. S'ils finissent par se décomposer, c'est sous forme de micro-plastiques. L'objectif du Parc naturel marin et du FROM Nord est de concevoir un filet qui puisse servir un an : les fileyeurs renouvellent leur matériel chaque année. **Après quoi, ce filet - s'il devait être perdu - se décomposerait rapidement, en particules naturelles et sans impact pour l'environnement.**

#### Une expérimentation en deux temps

La conception d'un premier prototype est achevée : elle concerne les filets utilisés lors de la **saison estivale**. 10% de ce prototype sera inséré dans un filet trémail classique, puis testé en conditions réelles de pêche, sur une saison de pêche. Un fileyeur de Boulogne-sur-Mer s'est porté volontaire pour cette expérimentation : Jérémy DEVOGEL, patron du NEREIDES II.

En s'appuyant sur ces premières expérimentations, suivra le développement de prototypes de **filets pour l'hiver**. Les tests porteront cette fois sur 30% d'un trémail classique, ce qui représente 3000m de filet biodégradable pour chaque navire. Ils seront effectués sur quatre navires de pêche, dans deux zones distinctes du Parc naturel marin, au départ des ports de Boulogne-sur-Mer et du Tréport.



#### Des moyens proportionnés aux enjeux

Le projet bénéficie d'un financement de 750 000 euros provenant de l'Europe et de France Filière Pêche. Les entreprises Seabird et Nautique Conseil assurent la réalisation technique des prototypes. L'équipe du Parc naturel marin s'étoffera prochainement d'un chargé de mission dédié au projet, qui accompagnera les expérimentations, étudiera les modalités de compostage des matériaux et analysera les possibilités de déploiement des filets produits.

[www.parc-marin-epmo.fr](http://www.parc-marin-epmo.fr)

**Contacts presse:**

**Parc naturel marin** : Line VIERA - line.viera@ofb.gouv.fr - 03 21 99 15 80 / 06 30 62 93 37